Image not found or type unknown

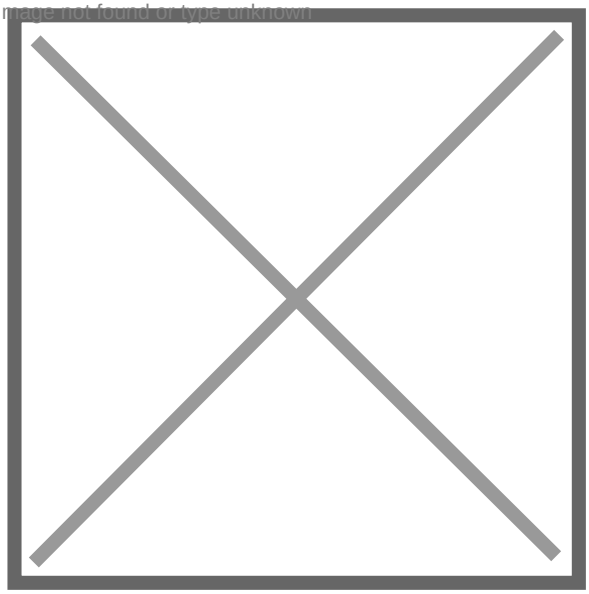

0,87 mg/l d'air expiré - Tribunal Correctionnel

Par **Belia**, le **25/09/2013** à **16:02**

Bonjour,

Suite à un décès brusque d'un membre de ma famille proche, j'ai bu 3 verres de rosé chez une amie car je ne me sentais pas bien psychologiquement; je n'avais pas mangé depuis 2 jours et me fait arrêter à 400 m de chez moi avec 0,87 mg/l d'air expiré.
Suspension immédiate du permis de 6 mois.
Je suis convoquée au Tribunal correctionnel début octobre en procédure "simplifiée" en vue de me faire notifier mon ordonnance pénale.

Mon parcours : J'ai le permis depuis l'age de 18 ans, j'en ai 46, j'ai tous mes points, aucune récidive et n'ai jamais eu d'accident. Je précise que je suis au RSA, divorcée avec 2 enfants à charge.

Pouvez-vous me dire ce que j'encours au plus juste.

Merci beaucoup car le terme arrive et j'angoisse beaucoup.
(j'ai déjà effectué mes 5 mois de suspension sur 6).

Par **manu550**, le **25/09/2013** à **18:33**

Bonjour,

Vous serez reçu par un délégué du procureur qui vous notifiera la durée de la suspension et le montant de l'amende, votre affaire ayant été déjà jugée. Les six mois administratifs seront

déduits de la durée de votre suspension, vous devriez avoir au moins autant que la durée de la suspension administrative

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés